



HAL
open science

Reconstruire l'égalité

Samuel Hayat

► **To cite this version:**

Samuel Hayat. Reconstruire l'égalité. Critique: revue générale des publications françaises et étrangères, 2014, 802, pp.265-278. 10.3917/criti.802.0265 . hal-01505179

HAL Id: hal-01505179

<https://hal.parisnanterre.fr/hal-01505179>

Submitted on 13 Apr 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Reconstruire l'égalité

Samuel Hayat

DANS **CRITIQUE** 2014/3 (N° 802), PAGES 265 À 278

ÉDITIONS **ÉDITIONS DE MINUIT**

ISSN 0011-1600

ISBN 9782707323699

DOI 10.3917/criti.802.0265

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-critique-2014-3-page-265.htm>



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Éditions de Minuit.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Reconstruire l'égalité

Pierre Rosanvallon } Paris, Éd. du Seuil,
La Société des égaux } « Les Livres du nouveau monde »,
2011, 432 p.

Depuis quelques décennies, la montée des inégalités entre les pays et au sein de chacun d'eux a redonné une importance à la question de l'égalité. C'est elle qui est au cœur de *La Société des égaux*, troisième et dernier volume de la trilogie de Pierre Rosanvallon consacrée aux « mutations contemporaines de la démocratie ». L'ouvrage fait suite à *La Contre-démocratie. La politique à l'âge de la défiance*, publié en 2006, et à *La Légitimité démocratique. Impartialité, réflexivité, proximité*, publié en 2008. Ces trois livres, adossés à des cours prononcés au Collège de France, où Pierre Rosanvallon a été élu en 2002, sont portés par une ambition commune : montrer que la démocratie ne peut fonctionner que parce qu'il s'y joue bien plus que la libre compétition électorale. En cela, cette trilogie constitue le pendant théorique de son histoire conceptuelle de la démocratie contemporaine¹. Dans les deux cas, il s'agit de rompre avec l'évidence du discours des démocraties sur elles-mêmes, que ce soit par un examen historique des transformations de la pensée de la démocratie ou par l'investigation théorique des discours et des institutions démocratiques. Dans les deux trilogies, il s'agit aussi de montrer quels conflits de valeurs sous-tendent l'histoire et le fonctionnement des démocraties et sur quelles « pathologies » ces conflits peuvent déboucher, en particulier lorsqu'ils se trouvent indûment résolus, c'est-à-dire arrêtés.

1. *Le Sacre du citoyen. Histoire du suffrage universel en France*, Paris, Gallimard, 1992 ; *Le Peuple introuvable. Histoire de la représentation démocratique en France*, Paris, Gallimard, 1998 ; *La Démocratie inachevée. Histoire de la souveraineté du peuple en France*, Paris, Gallimard, 2000.

Par ses thématiques, ses références et ses méthodes, *La Société des égaux* se trouve au croisement de deux lignes suivies jusque-là par Pierre Rosanvallon de façon relativement cloisonnée : d'une part, l'histoire et la théorie des concepts clés mis au centre du politique par les révolutions de la modernité démocratique ; d'autre part, l'analyse des transformations des politiques publiques redistributives. Si ce croisement n'est pas entièrement inédit chez l'auteur², c'est la première fois qu'il est constitutif d'un projet d'ouvrage. Pour cette raison, *La Société des égaux* constitue une étape majeure dans l'itinéraire intellectuel de Pierre Rosanvallon. Ce livre est l'occasion pour lui de redéfinir son positionnement politique. Ce dernier point est loin d'être anodin tant l'enjeu de fournir des armes à la « deuxième gauche » est une constante de l'œuvre de l'auteur³, d'abord penseur de l'autogestion et du syndicalisme⁴, puis accompagnateur, notamment à la fondation Saint-Simon, de la conversion de cette gauche à l'économie de marché. C'est donc aussi dans le cadre d'une critique plus large des impasses d'un social-libéralisme dont il a été l'un des penseurs qu'il faut replacer ce dernier ouvrage.

2. Voir notamment *L'État en France de 1789 à nos jours*, Paris, Éd. du Seuil, 1990.

3. Sur l'itinéraire de Pierre Rosanvallon, voir P. Rosanvallon, « Sur quelques chemins de traverse de la pensée du politique en France », *Raisons politiques*, n° 1, fév. 2001, p. 49-62 ; A. Jainchill et S. Moyn, « French Democracy between Totalitarianism and Solidarity : Pierre Rosanvallon and Revisionist Historiography », *Journal of Modern History*, vol. 76, n° 1, mars 2004, p. 107-154 ; J. Fernandez-Sebastian, « Intellectual History and Democracy : An Interview with Pierre Rosanvallon », *Journal of the History of Ideas*, vol. 68, n° 4, 2007, p. 703-715 ; L. Godmer et D. Smadja, « Pierre Rosanvallon : un penseur critique paradoxal ? », *Raisons politiques*, n° 44, nov. 2011, p. 163-172 ; L. Godmer et D. Smadja, « Entretien avec Pierre Rosanvallon », *Raisons politiques*, n° 44, nov. 2011, p. 173-199.

4. P. Rosanvallon, *L'Âge de l'autogestion ou la Politique au poste de commandement*, Paris, Éd. du Seuil, 1976 ; (avec P. Viveret), *Pour une nouvelle culture politique*, Paris, Éd. du Seuil, 1977 ; *La Question syndicale. Histoire et avenir d'une forme sociale*, Paris, Calmann-Lévy, 1988.

La démocratie comme société

La Société des égaux : ce titre a de quoi surprendre. Pour clore une trilogie consacrée aux mutations de la démocratie contemporaine, Pierre Rosanvallon emprunte un langage qui nous renvoie à la conspiration des égaux de Babeuf et au *Manifeste des égaux*, « texte fondateur du socialisme moderne » (p. 78). Cependant, cette invocation du communisme originel ne va pas sans un déplacement sémantique crucial qui peut être éclairé par la distinction entre société (*Gesellschaft*) et communauté (*Gemeinschaft*⁵). La perspective communiste n'est pas la création d'une *société* des égaux, mais d'une *communauté* des égaux (p. 168). Dans celle-ci, pour reprendre les termes de Tönnies, la volonté essentielle (*Wesenville*) prime et réalise l'égalité de façon immédiate, sans intervention du choix des individus. Au contraire, l'idée de société des égaux mise en avant par Pierre Rosanvallon renvoie à une forme d'association où des individus construisent consciemment cette égalité en exerçant leur volonté arbitraire (*Kürwille*). Tout le problème de la construction d'une société des égaux est alors de penser l'adaptation de l'exigence égalitaire à une société d'individus.

À cette première opposition entre société et communauté des égaux vient s'en ajouter une seconde : celle entre la société des égaux et ce qui était au cœur des deux premiers volumes de sa trilogie, les institutions démocratiques. Ces deux ouvrages donnaient à voir une démocratie certes différente du règne du suffrage universel, plus complexe, mais qui empruntait néanmoins les voies des rapports institués et régularisés, c'est-à-dire qui restait de l'ordre du régime politique. Or, selon Pierre Rosanvallon, tout le problème est que « la démocratie affirme sa vitalité comme régime au moment où elle dépérit comme forme de société » (p. 11). Malgré toute sa sophistication, la mécanique démocratique décrite dans les deux ouvrages précédents est menacée par la disparition de quelque chose qui lui échappe parce qu'elle le présuppose : une société démocratique, c'est-à-dire une société d'égaux.

5. F. Tönnies, *Communauté et Société. Catégories fondamentales de la sociologie pure*, trad. N. Bond et S. Mesure, Paris, PUF, 2010 [1887].

Tout le projet de l'ouvrage se trouve dès lors esquissé : il s'agit de repenser l'égalité, mais d'une façon qui tranche à la fois avec les conceptions communautaires *et* avec les conceptions institutionnelles de ce concept. La voie proposée est de reconstruire l'égalité comme idéal, c'est-à-dire non pas seulement de penser la réduction des inégalités, mais de « dessiner l'image positive d'un monde désirable » (p. 19) pour redonner à l'égalité sa « capacité révolutionnaire » (p. 20). À la fin du XIX^e siècle, la formulation puis la mise en œuvre d'une « conception de la justice sociale fondée sur les mécanismes redistributifs » (p. 20) avait permis à l'idéal égalitaire de surmonter une première crise. Il faut désormais inventer un idéal nouveau, adapté à « l'âge de l'individu » (p. 21).

Pour repenser l'égalité, la méthode choisie par Pierre Rosanvallon rompt avec celle déployée par les deux premiers volets de sa trilogie, entièrement théoriques. *La Société des égaux* renoue avec le raisonnement historique, en proposant une chronologie que l'on peut résumer ainsi : les révolutions du XVIII^e siècle font naître un esprit d'égalité, en crise au XIX^e siècle, repensé au XX^e siècle, et qui connaît au début du XXI^e siècle une nouvelle crise, face à laquelle il faut en proposer une reformulation.

L'égalité et ses pathologies

La première partie de l'ouvrage décrit « l'invention de l'égalité » autour des révolutions du XVIII^e siècle. Selon Pierre Rosanvallon, l'idée d'égalité se constitue alors selon trois modalités. Une première modalité, relevant de l'égalité-équivalence, est la construction d'un monde de semblables. La deuxième, qui relève de l'égalité-autonomie, vise la réalisation d'une société d'individus indépendants. Enfin, le troisième aspect de l'idéal égalitaire est la construction d'une communauté de citoyens, liée à l'égalité-participation. On le voit, la question des inégalités économiques est alors secondaire, mais à condition qu'elles aient un caractère transitoire, et surtout qu'elles ne mettent pas en question l'« égalité morale » (p. 82) qui doit régner dans une démocratie.

Or c'est justement cette égalité-là qui est mise en question par la « rupture décisive [...] de la révolution industrielle et de l'avènement du capitalisme » (p. 109). Comme Pierre Rosan-

vallon le remarque au début de sa deuxième partie, la plus longue, intitulée « Les pathologies de l'égalité », l'idée se développe très vite, dans les premières décennies du XIX^e siècle, que la société nouvelle est marquée par une profonde division. La perspective d'une société des égaux est battue en brèche par le développement du « paupérisme », révélé par les enquêtes ouvrières qui se multiplient à la suite de la révolution de 1830, et qui fait naître une classe nouvelle, les prolétaires, rapidement perçus par les libéraux comme des « barbares » et des ennemis de la propriété (p. 114). C'est à partir de ce « constat d'une société coupée en deux » (*ibid.*) que l'on pense l'égalité au XIX^e siècle, ce qui donne lieu à « quatre grandes tentatives de requalification de l'idéal égalitaire, pour en conjurer la dynamique ou en réinterpréter le sens » (p. 123).

La description de ces quatre « pathologies de l'égalité » est certainement l'un des points forts du livre. La première est l'idéologie libérale-conservatrice, qui fait de toute inégalité le signe d'une différence de talent ou de vertu. Dès lors, les ouvriers miséreux sont décrits comme responsables de leur situation, et toute politique de réduction des inégalités apparaît injuste et inefficace. Selon Pierre Rosanvallon, l'idéologie libérale-conservatrice, qui vise non pas à améliorer la condition des hommes ordinaires, mais à aller chercher partout les meilleurs d'entre eux, est l'objet dans le second XIX^e siècle d'un véritable consensus entre conservateurs et progressistes en France. À l'opposé de cette individualisation extrême de l'égalité, certains penseurs voient dans le développement d'une société d'individus atomisée et divisée les germes de la « dissolution sociale » (p. 155). Selon eux, pour lutter contre l'individualisme et les « méfaits de la concurrence » (p. 156), il faut construire un monde radicalement différent, un monde communautaire fondé sur l'association. Pierre Rosanvallon fait ici une critique sans appel du projet communiste, qui cherche selon lui à réaliser l'unité à travers l'abolition de la politique – idée cruciale pour la gauche antitotalitaire, notamment pour Claude Lefort, à la mémoire duquel l'ouvrage est dédié.

Les deux chapitres qui suivent présentent deux façons de réaliser l'égalité sous la forme de la seule égalité-identité, reconstruisant l'unité menacée de la société par l'exclusion d'un autre construit comme radicalement extérieur ou inégal.

La première forme d'égalité-identité est ce que Pierre Rosanvallon appelle le national-protectionnisme, qui défend le « travail national » par un « protectionnisme égalisateur et rassembleur » (p. 185). Enfin, la dernière « pathologie de l'égalité » présentée par Pierre Rosanvallon, le racisme constituant, incarne une autre façon de construire l'égalité-identité : par exclusion non pas d'un autre externe à la société, mais d'un autre interne. Pierre Rosanvallon montre ainsi que le racisme, loin d'être une simple résurgence de l'inégalité, joue un « rôle essentiel dans la construction de l'imaginaire égalitaire des Blancs » (p. 214) aux États-Unis, en produisant une « *égalité de corps* » (p. 215) qui empêche l'apparition d'autres types d'égalité.

De la redistribution à la justice distributive

Cependant, ces diverses « pathologies » échouent à s'imposer durablement. La raison en est la réduction massive des inégalités résultant de la mise en place des États-providence, à laquelle Pierre Rosanvallon consacre la troisième partie de son ouvrage, « Le siècle de la redistribution ». Ce tournant a été rendu possible par une transformation radicale du rapport à l'impôt et aux aléas de l'existence (accidents, santé, chômage, vieillesse...). Pour expliquer cette « véritable révolution » (p. 232), Pierre Rosanvallon invoque d'abord le développement d'un « réformisme de la peur » (p. 240) face à la révolution de 1848 puis aux succès des partis socialistes. Il fait appel ensuite à l'apparition de réformistes au sein même de ces partis puis à « la constitution d'un milieu réformateur » (p. 250) dans la société et enfin à l'expérience égalisatrice de la guerre de 1914-1918. À ces facteurs historiques expliquant la montée de l'idée d'État-providence s'ajoute une « révolution intellectuelle et morale » (p. 259) : l'apparition à la fin du XIX^e siècle d'une conception de la vie sociale « fondée sur l'idée d'une interdépendance première » (p. 261). Étant désormais admis que les inégalités ont une origine non plus individuelle mais sociale, les corriger, y compris de façon drastique, apparaît légitime.

L'exploration historique de Pierre Rosanvallon s'achève avec l'étude, dans une quatrième partie, de ce qu'il appelle le « grand retournement » amorcé dans les années 1970.

Celui-ci est encore dû, selon l'auteur, à plusieurs facteurs : « une forte érosion interne des mécanismes de solidarité » (p. 289), les transformations du capitalisme et surtout, « le passage d'un individualisme d'universalité à un individualisme de singularité » (p. 304). Il s'agit là d'un des pivots de sa démonstration : c'est « une transformation *interne* à la société des individus » (*ibid.*) qui se joue dans cette crise de l'égalité. Sous le régime de l'individualisme d'universalité, la figure de l'individu participait à « un travail de généralisation du social » (p. 306) en s'opposant à toutes les particularités de corps préexistantes. À l'inverse, l'individualisme de singularité consiste dans la reprise et la démocratisation de l'individualisme de distinction et se signale par la généralisation de « l'aspiration à être important aux yeux d'autrui, à être unique » (p. 310). À « la revendication d'être regardé comme *quelconque* » s'est désormais liée « la volonté d'être *quelqu'un* » (p. 311). Selon Pierre Rosanvallon, cette transformation de l'individualisme n'est un problème que dans la mesure où elle ne s'est pas accompagnée de la production de « règles de justice et [de] normes de solidarité » (p. 295), c'est-à-dire d'une théorie politique spécifiquement adaptée à ce nouvel âge de l'individualisme et capable de produire une conception de l'égalité qui puisse à nouveau faire société.

En lieu et place d'une telle théorie s'est imposée une « conception distributive de la justice » (p. 313), reposant sur l'égalité des chances. Or, selon Pierre Rosanvallon, aucune théorie de l'égalité des chances n'est à même de produire une société d'égaux. C'est évidemment le cas lorsque l'égalité des chances sous-tend ce que l'auteur appelle « la société de concurrence généralisée » (p. 321) qui repose sur la maximisation du risque individuel et sur la sacralisation du consommateur. Mais c'est aussi le cas lorsque l'égalité des chances prend la forme de l'« éthos méritocratique » (p. 333), y compris le plus égalitaire, par des politiques de neutralisation et de correction systématique de toutes les inégalités *ex ante* des individus. Certes, cette conception de l'égalité radicale des chances, dont Robert Dworkin a été l'un des promoteurs, est « intellectuellement séduisante ». Mais elle est « pratiquement insoutenable, tant elle repose sur une conceptualisation paradoxale » (p. 339) : en voulant égaliser les chances entre individus, y compris de façon radicale, on justifie toutes les

inégalités à venir. L'idée d'égalité des chances conduit « à absolutiser et à abstractiser l'individu » (p. 341), en ne prenant pas en considération le caractère social de sa construction. Dès lors, loin d'être une façon d'adapter l'idéal égalitaire aux conditions de l'individualisme de singularité, l'égalité des chances fonde « une théorie de la justice comme théorie des inégalités légitimes » (p. 351).

Repenser l'égalité

La question est alors posée : comment construire une véritable théorie de l'égalité qui puisse faire face aux nouvelles conditions économiques, sociologiques et idéologiques ? Le but de la dernière partie de l'ouvrage, qui s'intitule, comme l'ouvrage lui-même, « La société des égaux », est de fournir des éléments de réponse. Le changement de registre d'écriture est clairement marqué : alors que les quatre premières parties suivaient un raisonnement largement historique, on est ici dans la théorie normative. Il s'agit en effet de penser les meilleures manières de réaliser l'égalité dans une société d'individus singuliers, sans pour autant la penser à partir des individus eux-mêmes, comme le fait la voie de l'égalité des chances. Le chemin difficile que doit emprunter une théorie de l'égalité, selon Pierre Rosanvallon, consiste à tenir ensemble les exigences de l'esprit révolutionnaire de l'égalité, qui cherche à réaliser une « société sans classes » (p. 355), et celui de l'individualisme de singularité.

Pierre Rosanvallon propose quelques pistes théoriques à partir de la reprise de son analyse de l'idéal égalitaire originare. Celui-ci s'était constitué autour des idées de similarité, d'indépendance et de citoyenneté ; l'auteur en propose une reformulation « à partir des mots d'ordre de singularité, de réciprocité et de communalité » (p. 357). Il est difficile de juger ce qui se donne comme une simple ébauche mais certaines idées présentées sont stimulantes. Ainsi, Pierre Rosanvallon montre bien que la singularité ne prend son sens qu'en société. Loin de marquer un simple repli sur soi de l'individu, elle a « une dimension immédiatement sociale » (p. 360) : elle est « une variable de *relation* », une différence qui « lie », et non qui « sépare » (p. 359). Selon Pierre Rosanvallon, la prise en compte de la singularité doit conduire à

une « redéfinition des politiques sociales » (p. 366) qui doit avoir pour but premier d'« outiller les individus » (*ibid.*) et d'offrir « des dispositifs de constitution du sujet » (p. 367) – une « personnalisation de l'action publique » (*ibid.*) dont Pierre Rosanvallon reconnaît qu'elle n'est pas sans risques.

Le second principe, celui de la réciprocité, est rapproché de l'idée de bien relationnel, et s'incarne surtout sous la forme d'une « égalité d'implication » (p. 375) fondant un « rejet du *free-riding*, des passe-droits » (p. 376). Enfin, la production de la communalité, « dimension de la citoyenneté comme forme sociale » (p. 382), plutôt que juridique, doit s'appuyer sur plusieurs formes de commun : un commun-participation, « fait de vivre ensemble des événements » (p. 394), un commun-intercompréhension, « fondé sur le fait d'une connaissance réciproque » (*ibid.*), et un commun-circulation, « partage de l'espace » (p. 395). Pierre Rosanvallon conclut en appelant à mettre en relation ces différents principes égalitaires dans une « économie générale de l'égalité » (p. 397) reposant sur la reconnaissance de la pluralité des échelles d'égalité sur lesquelles les individus peuvent être hiérarchisés. Elle dessinerait aussi une « inégalité d'équilibre comme idéal social », perspective désirable, selon l'auteur, à condition que les inégalités en question ne « se cumulent et se figent en une implacable nature adverse » (p. 404). Mais, surtout, il s'agit de lier les politiques négatives de réduction des inégalités avec la construction positive d'« un horizon réaliste d'une société des égaux comme figure démocratique » (p. 405). Pour cela, il faut hiérarchiser les différentes formes d'égalité, l'égalité-relation (sous les trois formes de la singularité, de la réciprocité et de la communalité) devant être première sur l'égalité-distribution et l'égalité-redistribution, de même que l'égalité doit avant tout se réaliser au niveau d'une société donnée, par une « *renationalisation* des démocraties [...], tâche prioritaire de notre époque » (p. 411).

Quels usages de l'histoire conceptuelle de l'égalité ?

À l'issue de cet itinéraire, on ne peut qu'être séduit par la richesse de l'histoire de l'idée égalitaire que Pierre Rosanvallon nous donne à voir. Il y a de l'audace théorique et un certain courage politique à vouloir inscrire ce dernier tome

d'une trilogie sur la démocratie contemporaine dans la perspective de l'avènement d'une société sans classes redéfinie ici comme le seul contenu possible d'un projet démocratique égalitaire. Cependant, le projet même d'un tel ouvrage, à la fois historique et théorique, était risqué et l'on peut en juger certains points critiquables, sans que cela enlève à cette somme son mérite.

Tout d'abord, la méthode utilisée fait naître de nombreuses questions. Les deux premiers tomes de la trilogie étaient explicitement des ouvrages de théorie politique. Précédemment, Pierre Rosanvallon avait aussi écrit des ouvrages d'histoire, qui suivaient un fil chronologique clair et qui étaient bien délimités, en particulier spatialement, ainsi que des essais relevant plutôt de l'économie ou de la discussion des politiques publiques. Dans *La Société des égaux*, ces différentes dimensions sont mêlées, rendant parfois difficile pour le lecteur de saisir à quelle forme de discours il a à faire. L'ancrage dans l'exploration théorique de l'égalité, alors même que le cadrage général reste historique, crée des effets d'optique étranges. Ainsi, l'idéal égalitaire n'est-il suivi, au XIX^e siècle, qu'à travers ses « pathologies », jamais dans ses réalisations, aboutissant par exemple à l'exclusion totale de l'histoire du mouvement ouvrier au profit d'une focalisation sur la seule idée communiste. De la même manière, l'étude du XX^e siècle (jusqu'aux années 1970) sous le seul angle de la redistribution fait complètement disparaître toutes les « pathologies de l'égalité » spécifiques à ce siècle : deux pages seulement sur le nazisme, rien sur le fascisme, ni sur le communisme du XX^e siècle dans ses différentes variantes, alors même que la question de l'égalité est aussi au cœur de ces idéologies.

Cette incertitude méthodologique pose aussi un problème épistémologique de fond. Pierre Rosanvallon est l'un des rares chercheurs français à inscrire ses travaux dans la galaxie formée par l'histoire des idées en contexte et par l'histoire conceptuelle. Dans un article séminal de 1986, « Pour une histoire conceptuelle du politique », il a posé les bases de sa méthode et il les a réaffirmées en 2002 dans sa leçon inaugurale au Collège de France⁶. Cette méthode a en commun

6. P. Rosanvallon, « Pour une histoire conceptuelle du politique (note de travail) », *Revue de synthèse*, n° 1-2, 1986, p. 93-105 ; *Pour*

avec les autres formes d'histoire des concepts ou des idées politiques le refus de faire des œuvres de pensée le simple reflet d'une réalité économique ou sociale sous-jacente. Loin d'être second, le politique est « le lieu où s'articulent le social et sa représentation, la matrice symbolique dans laquelle l'expérience collective s'enracine et se réfléchit à la fois⁷ », et le but de l'histoire conceptuelle du politique est de saisir la façon dont se construisent et s'opposent les « rationalités politiques » par lesquelles les acteurs réfléchissent le social. Le risque est toujours présent, en se concentrant sur les idées, de mettre entre parenthèses la question des acteurs, des rapports de pouvoir dans lesquels ils sont pris, et de la réalité des formes sociales et politiques qu'ils réfléchissent. De nombreuses façons de faire face à ce risque ont été éprouvées, allant de la réaffirmation du primat de l'histoire sociale à la défense radicale du « tournant linguistique⁸ ». La question se pose alors de savoir de quel genre d'histoire conceptuelle relève l'ouvrage de Pierre Rosanvallon.

De prime abord, la réponse semble simple : il s'agit d'une histoire qui ne cherche pas à rendre compte d'une quelconque réalité sociale sous-jacente aux idées échangées. Il n'est en effet à aucun moment question des acteurs sociaux en tant que tels, seulement des idées qu'ils portent. Et lorsque la pensée d'un auteur est étudiée, il n'est pas question de savoir d'où l'auteur parle. En cela, cette méthode semble directement inspirée de celle éprouvée dans la trilogie d'histoire conceptuelle, avec son intérêt et ses limites. Un élément vient pourtant compliquer l'analogie : le fait que l'un des facteurs explicatifs systématiquement invoqué pour rendre compte des transformations de l'égalité soit les transformations du capitalisme. Selon un raisonnement qui semble emprunté au marxisme ordinaire, l'histoire des conceptions de l'égalité, et en particulier l'entrée en crise des idéaux égalitaires,

une histoire conceptuelle du politique. Leçon inaugurale au Collège de France faite le jeudi 28 mars 2002, Paris, Éd. du Seuil, 2003.

7. P. Rosanvallon, « Pour une histoire conceptuelle du politique (note de travail) », *op. cit.*, p. 96.

8. G. Eley, « De l'histoire sociale au "tournant linguistique" dans l'historiographie anglo-américaine des années 1980 », *Genèses*, vol. 7, n° 1, 1992, p. 163-193.

est modelée sur l'histoire du capitalisme. Ainsi, la première crise de l'égalité, au début du XIX^e siècle, est-elle attribuée à la « rupture décisive [...] de la révolution industrielle et de l'avènement du capitalisme » (p. 109), censée produire de façon mécanique une société irrémédiablement divisée ; la seconde, autour des années 1970, à l'apparition d'un « capitalisme de la singularité » (p. 299). Quant à l'idée de société de concurrence généralisée, elle est appelée à échouer car « le capitalisme réel est loin de ressembler » (p. 328) à l'image que cette idée en donne. Ce tournant matérialiste de l'histoire conceptuelle de Pierre Rosanvallon est un choix tout à fait justifiable, mais qui devrait engager des changements méthodologiques. Si les transformations du capitalisme jouent un rôle crucial dans son récit, elles sont elles-mêmes hors de ce récit, qui reste centré sur les idées. Cette façon de faire peut se défendre, mais encore faut-il que ce croisement implicite entre histoire économique et histoire des idées soit contrôlé et documenté. Autrement, le risque est grand de commettre des erreurs de chronologie, comme celle qui consiste à dire que la crise de l'égalité des années 1830 en France relève du développement du capitalisme. Il a en effet été établi à maintes reprises que les transformations du monde du travail, en particulier l'apparition d'un prolétariat industriel, avaient lieu en France vers la fin du XIX^e siècle⁹. Au début des années 1830, la dénonciation bien réelle de la division de la société, du paupérisme, de la présence de « barbares » ennemis de la société, ne suit pas les transformations du capitalisme, elle les précède. Elle prend sa source dans des événements politiques bien plus que dans des changements économiques d'ampleur¹⁰. Dès lors, l'apparition des « pathologies de l'égalité » ne saurait être simplement décrite comme le produit du capitalisme, mais elle doit être elle-même

9. G. Noiriel, *Les Ouvriers dans la société française. XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Éd. du Seuil, 1986.

10. W. H. Sewell, *Gens de métier et Révolutions. Le langage du travail de l'Ancien Régime à 1848*, Paris, Aubier-Montaigne, 1983 [1980] ; B. H. Moss, *Aux origines du mouvement ouvrier français. Le socialisme des ouvriers de métier 1830-1914*, Paris, Les Belles Lettres, 1985 [1976] ; T. Judt, *Marxism and the French Left. Studies in Labour and Politics in France 1830-1981*, Oxford, Clarendon Press, 1986.

problématisée. Si cette incertitude méthodologique n'enlève rien à l'intérêt du contenu, elle fait perdre de sa force au raisonnement historique d'ensemble.

Or ce raisonnement historique est loin d'être accessoire. Il soutient ce qui est, d'un point de vue politique, la thèse principale de l'ouvrage : l'inadaptation fondamentale de l'État-providence aux nouvelles manières de penser l'égalité. Si l'on met en question le récit selon lequel les transformations du capitalisme auraient rendu l'État-providence obsolète, alors l'ambition politique du livre apparaît pour le moins ambiguë. En effet, dans la continuité des ouvrages précédents que Pierre Rosanvallon a consacrés à la question¹¹, il s'agit de tenir pour acquis le dépassement irrémédiable d'une certaine façon de penser l'égalité et sa construction, celle mise en œuvre par les « États sociaux-redistributeurs » (p. 21). Le risque est alors toujours présent de faire de l'échec des politiques redistributives non pas le résultat d'une lutte historique et des transformations des rapports de forces entre classes ou entre groupes politiques, mais plutôt le dénouement naturalisé d'une évolution, celle du passage d'une société « comprise comme un corps » (p. 21) à une société d'individus, ou du capitalisme d'organisation au capitalisme de la singularité. Alors qu'une conception de l'égalité fondée sur la singularité est en soi intéressante et défendable, il y a lieu de s'interroger sur la pertinence de la présenter comme le seul modèle qui serait adapté aux transformations du capitalisme. Il n'est pas certain que ce type d'économisme ajoute beaucoup au propos.

Il serait toutefois erroné de s'en tenir là en faisant de l'ouvrage de Pierre Rosanvallon un outil parmi d'autres au service de ceux qui veulent la destruction de l'État social. En effet, d'une façon certainement plus accentuée que dans d'autres ouvrages, Pierre Rosanvallon utilise cette hypothèse du dépassement du modèle de l'État redistributif non pas pour se débarrasser de l'idéal égalitaire, mais bien pour en proposer une reformulation visant à réaliser « une *démocratie intégrale*, résultant de l'interpénétration des

11. P. Rosanvallon, *La Crise de l'État-providence*, Paris, Éd. du Seuil, 1981 ; *La Nouvelle Question sociale. Repenser l'État-providence*, Paris, Ed. du Seuil, 1995.

idéaux longtemps séparés du socialisme et de la démocratie » (p. 23). Dès lors, il est possible de suivre avec intérêt ses propositions, sans pour autant souscrire aux présupposés qui le conduisent à les formuler, ou bien en ayant de ceux-ci une interprétation différente. Il est alors possible de reprendre son argument, non plus comme la démonstration de la nécessité historique du modèle qu'il propose, mais plutôt comme l'ébauche historiquement fondée d'une nouvelle idée égalitaire. Il appartiendra alors à chacun des lecteurs de choisir de quelle façon s'appropriier cette idée, de la mettre à l'épreuve d'autres conceptions possibles de l'égalité, et de nourrir ainsi sa réflexion sur cette question si actuelle : comment aujourd'hui reconstruire l'égalité ?

Samuel HAYAT